

M. VENIOT: Je veux avoir des éclaircissements sur un point. Le ministre a dit que les contributions par les personnes de plus de 16 ans s'élèveraient à \$12 par année. Tous les citoyens canadiens verseraient-ils cette somme ou seulement ceux jouissant d'un certain revenu?

L'hon. M. MACKENZIE: L'obligation s'étend à tous les citoyens canadiens en mesure de payer. Les provinces diminueraient la somme pour ceux qui ne le pourraient pas.

M. WOOD: Les vieillards pensionnés tomberaient-ils dans cette catégorie?

L'hon. M. MACKENZIE: Non. Bien entendu, ils peuvent en profiter.

M. KINLEY: Une chose qui me surprend c'est que la rémunération d'un si grand nombre de personnes au pays soit inférieure à \$900.

L'hon. M. MACKENZIE: A \$950.

M. KINLEY: Elle est plus élevée de nos jours. Elle l'est peut-être anormalement, mais je ne crois pas que nous revenions jamais à celle de \$950.

L'hon. M. MACKENZIE: C'est la donnée du recensement de 1941. Je ne crois pas qu'elle soit aussi basse actuellement.

M. BREITHAUP: Cette rémunération moyenne de \$950 englobait quels âges?

L'hon. M. MACKENZIE: Le Comité pourra vous en informer à sa prochaine séance.

M. LECLERC: Le Dr Heagerty a dit, je crois, qu'il y a maintenant pénurie de médecins. Supposons que tout le monde après versement du \$12 annuel, aurait le droit d'appeler le médecin à toute heure du jour ou de la nuit; à mon avis cela imposerait une lourde tâche aux médecins.

Le Dr HEAGERTY: Cela se produira vraisemblablement au début. Bien des gens voudront s'assurer que les prestations sont disponibles et appelleront peut-être inutilement les médecins, mais je crois que tout se tassera après un certain temps. La Nouvelle-Zélande n'a pas constaté que la demande des services médicaux ou de l'hospitalisation s'était accrue. Les personnes faisant queue à la porte des bureaux de médecins le font peut-être à cause de la pénurie des médecins présentement.

L'hon. M. MACKENZIE: Les médecins sont en service outre-mer.

Le Dr HEAGERTY: Oui.

M. JOHNSTON: N'êtes-vous pas d'avis que si ce projet d'assurance-santé est adopté, on devrait avoir moins besoin des services des médecins qu'auparavant et que si on en a plus besoin, cela démontrerait l'échec complet de ce projet?

L'hon. M. MACKENZIE: Bien des personnes qui devraient consulter un médecin ne peuvent en trouver maintenant.

M. MAYBANK: La femme du médecin peut toujours leur dire qu'il est absent.

M. MACINNIS: Monsieur le président, pourrions-nous prendre connaissance avant la prochaine séance des données consignées aujourd'hui au compte rendu?

Le PRÉSIDENT: Oui. Je les aurai demain ou après-demain. Le Comité se réunira mardi ou mercredi prochain. Cela sera décidé après que j'en aurai conféré avec le président du Comité de la restauration. Nous essayons d'éviter que les Comités siègent en même temps. Vous serez avertis suffisamment à temps. Je demanderais aux membres du comité des finances qui étaient présents aujourd'hui d'assister à la prochaine séance du Comité.

Le Comité s'ajourne à midi et 25 pour se réunir de nouveau sur convocation du président.